

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 14 avril 2022 a décidé la distribution en date du **21 avril 2022**, d'un dividende de **1,900 DT** par action détaillé comme suit :

- **1,675 DT** avec retenue à la source de 10% pour les personnes physiques.
- **0,225 DT** en franchise de retenue à la source.